



Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

OPTION

Activités physiques pour tous.

Le titulaire de cette MC est formé à la conduite de projets sportifs (animation, compétition), voire plus largement de projets éducatifs, culturels ou sociaux.

Il est amené à exercer dans tout type de structure ayant trait à l'animation d'activités, sur des fonctions d'administration ou de gestion de projets ou d'organisation relatifs aux secteurs économique du sport.

STRUCTURES CONCERNÉES

- Les associations sportives
- Les collectivités locales
- Le secteur scolaire ou périscolaire
- Toute structure exerçant des activités physiques.

RYTHME DE FORMATION EN APPRENTISSAGE

- Formation en 1 an
- 2 jours par semaine en centre de formation (418 h)

LES UNITÉS CAPITALISABLES

UC1

Prendre en compte les différents publics et la structure d'exercice

UC2

Mettre en oeuvre un projet d'animation

UC3

Gérer un projet dans le secteur du sport

Durant la formation, l'apprenti a un statut de salarié, perçoit une rémunération (pourcentage du SMIC et exonération fiscale suivant son âge et son niveau scolaire) y compris pendant la période de formation théorique au Centre de Formation.





Diplôme délivré par l'Éducation Nationale

PUBLICS CONCERNÉS

Disposer d'un diplôme de niveau V (CAP-BEP)au minimum, un diplôme de niveau 4 est toutefois vivement conseillé (Bac général et technologique ou bac pro).

EMPLOIS CONCERNES

Animation d'activités dans des structures de tous types, l'administration et la gestion de projets dans le secteur sportif.

PERSPECTIVES

La réussite des 2 premières unités de la mention complémentaire permet de valider les 2 premières unités capitalisables du BPJEPS qui en compte 4.



MODALITÉS DE CERTIFICATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

NOS MÉTHODES

- Méthodes actives
- Co-construction des apprentissages par et avec les étudiants
- Actions pédagogiques interdisciplinaires

LES FRAIS DE FORMATION

- Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle, via l'OPCO.
- La scolarité est gratuite et rémunérée
- Le salaire est exonéré d'impôt (à hauteur du SMIC)

CONTACT

Responsable pédagogique

Mme Ariane Aubonnet: a.aubonnet@csnd.fr

Contact référent H+

Sophie Delorenzo Tél.:04.81.15.01.41 s.delorenzo@csnd.fr